



COUPE DES LANDES 2026

8ème de finale

Les 8° de finale de la Coupe des Landes 2026 se jouent le **vendredi 22 mai 2026 à 20h00**.

Pour mémoire, le créneau *date/horaire* des rencontres est fixé le vendredi/20h00.

Si les deux équipes se mettent d'accord, la rencontre peut être avancée, ou **éventuellement reculée jusqu'au dimanche 24 mai 2026**. Toute difficulté d'accord devra être portée à la connaissance du correspondant du comité départemental (CorCdL).

Dans tous les cas, toute modification du créneau *date/horaire* devra être confirmée par mail, **par les deux clubs**, auprès du CorCdL, **au moins trois jours avant** le nouveau créneau *date/horaire* choisi.

Une équipe qui fait forfait se verra appliquer une amende égale à 30 €. Une déclaration de forfait doit être communiquée par téléphone au plus tôt, auprès de l'équipe adverse **et** du CorCdL, et confirmée par mail au plus tard le lendemain du créneau *date/horaire* de la rencontre. L'équipe forfait devra également rembourser les frais de déplacement de l'équipe adverse si celle-ci est prévenue trop tard et s'est déplacée.

Le tirage au sort des 8° de finale a été effectué le 29/04/2026, en Visio avec Vincent et Stéphane.

Les rencontres sont les suivantes :

TT MIMIZAN 1 (D2)	Reçoit	BISCARROSSE O. 1 (R3)
AS GEAUNE TT 1 (D1)	"	TDT FRECHOIS 1 (PR)
J. D'ARC DAX 1 (PN)	"	STADE MONTOIS 1 (N2)
STADE MONTOIS 7 (PR)	"	STADE MONTOIS 2 (PN)
TT LOISIRS PONTENAIS 1 (D2)	"	CAM TT MORCENX 1 (R3)
SA ST SEVER TT 2 (D1)	"	STADE MONTOIS 6 (R3)
STADE MONTOIS 5 (R3)	"	J. D'ARC DAX 2 (R2)
AS. HOSSEGOR TT 1 (D1)	"	TT BOUGUE LAGLOR. 1 (R2)

Le correspondant pour la coupe des Landes 2026 (CorCdL) : **Stéphane DUPLANTIER.**

sgduplantier@orange.fr Tél :06 29 60 31 52